

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PONTOISE

Séance du 18 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 février à 18h30 le conseil d'administration du centre communal d'action sociale, légalement convoqué le 07 juin a reporté sa séance, le quorum n'étant pas atteint. Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale est à nouveau convoqué le 18 juin 2024 à 18h00 à l'annexe de Prachay – 34 rue Alexandre Prachay - 95300 Pontoise, sous la présidence de Madame Laëtitia BELLEVILLE-DEWALLE, Vice-Présidente, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2121-7) et l'article 16 du décret n° 95-562 du 06 mai 1995 aux centres communaux d'action sociale.

NOMBRE DE MEMBRES :

13

ETAIENT PRÉSENTS :

Mme Laëtitia BELLEVILLE- DEWALLE — Mme Stéphanie PACKERT - Mme Karine LAVENU M. Jean-François LEAU (visio)

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Stéphanie VON EUW – M. Laurent LAMBERT - Mme Céline ALVES-PINTO - - Mme Marie GOSSELLIN

ABSENTS :

Mme Bénédicte ARIES - Mme Claire MOUTTE - Mme Michèle ENON - - Mme Géraldine JOURNOUD – M. Louis BERTHORELLY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Émilie MAISONNEUVE est désignée en qualité de secrétaire de séance.

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 7 MARS 2024**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE

APPROUVE le compte-rendu du Conseil d'Administration du 07 mars 2024.

**RAPPORT D'ACTIVITE 2023
DU PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE

PREND ACTE du rapport d'activité du Programme de Réussite Educative 2023

**RAPPORT D'ACTIVITE 2023
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE

PREND ACTE du rapport d'activité du Centre Communal d'Action Sociale 2023.

RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ESL : Fonds de Solidarité Logement

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE

FIXE la participation financière du C.C.A.S à 3 500 euros pour l'année 2024.

Chapitre 65 – Nature 65138 – Fonction 5235

**DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES
A LA VICE-PRESIDENTE**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE

PREND ACTE des délégations accordées à la Vice-Présidente du 01 janvier au 28 mai 2024.

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE

APPROUVE l'ouverture à un contractuel pour le poste indiqué dans le tableau ci-annexé.

DIT que l'emploi listé en annexe est ouvert aux agents titulaires du cadre d'emplois correspondants, mais qu'en l'absence de candidat titulaire adapté aux besoins du poste, cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel pour une durée déterminée ou indéterminée, conformément aux dispositions des articles 3-3.2° et 3-4, compte tenu de la nature des fonctions, de l'étendue des responsabilités et des besoins du service, plus amplement détaillés dans le tableau joint en annexe.

**INFORMATIONS SUR LES DÉCISIONS DE LA VICE-PRÉSIDENTE PRISES DANS LE CADRE
DE L'ARTICLE R123.22 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE**

OBJET

N°8 Passation d'un contrat de prestation de service dans le cadre du Programme de Réussite Educative avec Mme HAMAI Samia pour la réalisation d'ateliers de soutien à la réussite éducative.

La séance est levée à 19h20

Certifié exécutoire
De la Publication le

Fait à Pontoise, le

18 JUIN 2024

Laëtitia BELLEVILLE-DEWALLE

Vice-Présidente

